

En 2017, l'association Estuarium, dans le cadre de son programme de développement « La Cité de l'estuaire » soutenu par Nantes métropole, Estuaire et Sillon, Sud Estuaire et Pomic Agglo Pays de Retz, est intervenue auprès des communes et intercommunalités concernées, pour leur donner les tenants et aboutissants d'un tel projet.

Depuis, un groupe de réflexion a été créé, il rassemble aujourd'hui une vingtaine d'élus qui souhaite poursuivre la discussion, tant pour exprimer ses attentes que pour prendre toute la mesure de la démarche.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur l'engagement de la Ville de Bouaye dans cette démarche.

Il est proposé au Conseil Municipal.

Vu l'avis de la Commission Aménagement du territoire et Développement économique du 27 juin 2018,
Vu l'avis de la Commission Affaires générales du 27 juin 2018,

- D'engager la Commune dans la réflexion sur le projet de Parc Naturel Régional de l'estuaire de la Loire et du lac de Grand Lieu ;
- De désigner M. Jacques Garreau, Mme Audrey Guittonneau, M. Yves Sallard et Mme Marie-Claire Gobin comme représentants de la Commune pour siéger au groupe de réflexion ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- engage la Commune dans la réflexion sur le projet de Parc Naturel Régional de l'estuaire de la Loire et du lac de Grand Lieu ;
- désigne M. Jacques Garreau, Mme Audrey Guittonneau, M. Yves Sallard et Mme Marie-Claire Gobin comme représentants de la Commune pour siéger au groupe de réflexion ;
- autorise Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme
Bouaye, le 9 juillet 2018
Le Maire,
Jacques Garreau

